



# BPJEPS - EDUCATEUR SPORTIF

## Activités Physiques pour Tous

Octobre 2020 >  
Septembre 2021  
**AGEN**

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 8 à 18 personnes

### DUREE

1200 h (650h en centre de formation  
- 550h en entreprise)

### DATES

12 octobre 2020 > 17 Septembre  
2021

### PRIX

5 980 € avec prise en charge  
5 525 € sans prise en charge

### INSCRIPTION

Avant le 05/09/2020

### TESTS EXIGENCES PREALABLES

Voir calendrier régional

<http://nouvelle-aquitaine.drjscs.gouv.fr/>

### TESTS DE SELECTION

8 Septembre 2020

### INFOS COMPLEMENTAIRES

05.53.48.32.50  
lotetgaronne@franceolympique.com  
[www.cdos47.org](http://www.cdos47.org)

### Les + de la formation

- ✓ Une formation en alternance
- ✓ Passage de qualification sur le handicap intégré à la formation
- ✓ Participation à l'organisation de grandes manifestations
- ✓ Rencontre de professionnels (chiropracteur, nutritionniste...)
- ✓ Intégration dans le réseau du mouvement sportif lot-et-garonnais

*Ce BPJEPS spécialité éducateur sportif mention Activités Physiques pour Tous est un diplôme d'Etat de niveau IV. L'éducateur sportif est susceptible d'encadrer de nombreuses activités découlant d'activités physiques et sportives dans tout type de structures et surtout avec la quasi-totalité des publics.*

### PRESENTATION DE LA FORMATION

Le titulaire du BPJEPS APT est un éducateur d'activités physiques et sportives, un éducateur pluridisciplinaire.

Il exerce ses fonctions au sein de différentes structures :

- ✓ Dans les collectivités territoriales
- ✓ Dans le secteur associatif
- ✓ Dans des structures de vacances, des comités d'entreprise, des bases de loisirs
- ✓ Dans le milieu scolaire

Le BPJEPS APT (de niveau IV - niveau BAC) atteste de la possession de compétences professionnelles indispensables à l'exercice d'animateur dans le champ de la spécialité Activités Physiques pour Tous.

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Concevoir des projets d'animation sportive dans le champ des Activités Physiques pour Tous
- ✓ Conduire des séances d'animation sportive à titre d'initiation et de découverte
- ✓ Conduire des cycles d'apprentissage
- ✓ Participer au fonctionnement de la structure employeuse
- ✓ Accueillir les différents publics
- ✓ Être capable d'adapter son activité au public et à l'environnement

### EXIGENCES PREALABLES EN L'ENTREE EN FORMATION

- ✓ Être âgé de 18 ans minimum (dérogation possible dans certains cas)
- ✓ Être titulaire du PSC1 (Premiers Secours Civiques 1) ou de l'AFPS
- ✓ Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation relatives à la formation BPJEPS APT
- ✓ Satisfaire aux tests de sélection BPJEPS APT : un entretien, qui a pour but de valider le projet de formation et une épreuve écrite qui permettra de vérifier le niveau du candidat

**Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne**

997- A, avenue du Dr Jean Bru - 47000 Agen

05.53.48.32.50 / [lotetgaronne@franceolympique.com](mailto:lotetgaronne@franceolympique.com)

[www.cdos47.org](http://www.cdos47.org)